

ples connus & avérés encourageroient par-tout à secourir les malheureux noyés, & que les membres de la société d'Amsterdam trouveroient des imitateurs dans tous les endroits où les fréquens malheurs en ce genre rendent cet établissement nécessaire. Ces espérances n'ont point été déçues; S. M. l'Impératrice-Reine a fait les réglemens les plus sages pour le secours des noyés dans tous les vastes états, & depuis peu on s'est occupé en France du même objet avec un égal succès.

---

## CHAPITRE XXIX.

*Des corps arrêtés entre la bouche & l'estomac.*

§. 406. **D**U fond de la bouche, les alimens passent dans un canal plus étroit qu'on appelle *l'œsophage*, qui, en suivant l'épine du dos, va aboutir à l'estomac.

Il arrive souvent que plusieurs corps sont arrêtés dans ce canal, sans pouvoir ni descendre ni remonter; soit parce qu'ils sont trop gros, soit parce qu'ils

se trouvent avoir quelques pointes, qui s'enfonçant dans ses parois, les empêchent de faire aucun mouvement.

§. 407. Il résulte de cet arrêt des accidens très-graves, qui font souvent une douleur très-vive dans la partie, d'autrefois un sentiment incommode plutôt que douloureux, quelquefois des soulèvemens de cœur inutiles, une angoisse extraordinaire, & si l'arrêt est tel que la *glotte* soit bouchée, ou la *trachée-artère* comprimée, une suffocation cruelle; le malade ne peut pas respirer, le poulmon se remplit, & le sang ne pouvant pas revenir de la tête, le visage devient rouge, livide, le cou se gonfle, l'oppression augmente, & le malade périt très-promtement.

Quand la respiration n'est pas arrêtée ou gênée, si le passage n'est pas entièrement bouché, & que le malade puisse avaler quelque chose, il vit très-bien quelques jours, & la maladie est alors une maladie particulière de l'œsophage; mais si le passage est absolument fermé, & qu'on ne puisse point le déboucher pendant plusieurs jours, il en résulte une mort cruelle.

§. 408. Le danger ne dépend pas autant de la nature du corps arrêté que de sa grosseur relativement au passage,

de l'endroit où il s'arrête, & de la façon dont il s'arrête; & souvent les alimens tuent, pendant que les corps les moins faits pour être avalés n'occasionnent pas de grands maux.

Un enfant de six jours avala une dragée sucrée qui s'arrêta: il mourut d'abord.

Un homme sentoît qu'un morceau de mouton s'étoit arrêté; pour n'effrayer personne, il sortit de table; un moment après on veut savoir où il est, on le trouve mort. Un second périt par un morceau de gâteau; un troisième par un morceau de peau de jambon; un quatrième par un œuf, qu'il avaloit par défi.

Une châtaigne qu'un enfant avaloit entière le tua. Un autre enfant périt, promptement étouffé, (car c'est toujours d'étouffement qu'on périt si vite), par une poire qu'il avoit jettée en l'air, & reçue dans sa bouche. Une poire a aussi tué une femme. Un morceau de tendon (ce qu'on appelle ordinairement nerf) resta arrêté huit jours sans que le malade pût rien avaler; au bout de ce tems, il tomba dans l'estomac, dégagé par la pourriture; mais le malade mourut bientôt après, tué par l'inflammation, la gangrene & la foiblesse. L'on a malheureusement une foule d'exemples sembla-

bles, mais il est inutile d'en citer un plus grand nombre.

§. 409. Quand un corps est arrêté, il y a deux moyens de le dégager, qui sont de le retirer, ou de le repousser. Le plus sûr est toujours de le retirer; mais ce n'est pas toujours le plus aisé; & comme les efforts qu'on fait pour cela fatiguent beaucoup le malade, & ont quelquefois des suites fâcheuses, que d'ailleurs le mal est souvent extrêmement pressant, il convient de pousser si cela est plus aisé, & s'il n'y a point d'inconvéniens à faire entrer le corps arrêté dans l'estomac.

Les corps qu'on peut pousser sans risque sont tous les alimens ordinaires, comme le pain, les viandes, les gâteaux, les fruits, les légumes, les morceaux de boyaux, le cuir même. Ce n'est pas que de très-gros morceaux de certains alimens ne soient presque indigestibles, mais il est rare qu'ils soient mortels.

§. 410. Les corps qu'on doit chercher à retirer, quoique cela soit beaucoup plus pénible que de les pousser, sont tous ceux dont l'effet pourroit être très-dangereux, & même mortel, si on les avaloit. De cette classe sont tous les corps absolument indigestibles, tels que le liege, les paquets de linge, les gros

# ARRÊTÉS A LA GORGE. 107

noyaux de fruits, les os, les bois, le verre, les pierres, les métaux, sur-tout si au danger de *l'indigestibilité* se joignent ceux qui résultent de la figure de ces corps. Ainsi l'on doit retirer principalement les épingles, les aiguilles, les arêtes, les os pointus, les fragmens de verre, les ciseaux, les canifs, les bagues, les boucles.

Il n'y a cependant aucun de ces corps qui n'ait été avalé, & les accidens qui en résultent le plus ordinairement sont de violentes douleurs dans l'estomac & les intestins, des inflammations, des supurations, des abcès, des ulcères, la fièvre lente, la gangrene, des miséréré, des abcès extérieurs, par lesquels ces corps ressortent, & souvent, après beaucoup de maux, une mort cruelle.

§. 411. Quand les corps ne sont que peu avancés, & qu'ils se trouvent à l'entrée de l'œsophage, on peut essayer de les retirer avec les doigts, ce qui réussit souvent. S'ils sont plus avancés, il faut se servir de pincettes; les chirurgiens en ont de plusieurs especes: celles dont quelques fumeurs se servent seroient très-commodes pour cela, & on peut dans le besoin en faire très-promtement avec deux morceaux de bois; mais ce moyen est peu utile, si le corps est fort avancé

dans l'œsophage, & si c'est un corps flexible, qui soit exactement appliqué, & remplisse tout le canal.

§. 412. Quand les doigts ou les pincettes échouent, ou ne peuvent pas être employés, il faut se servir des crochets.

On en fait dans le moment avec un fil de fer un peu fort, qu'on courbe par le bout; on l'introduit plat, & pour s'assurer de cette direction, on fait au bout par lequel on le tient un autre crochet, ou une anse dans le même sens; ce qui sert en même tems à l'assurer à la main par un fil; moyen qu'on devroit employer dans ce cas, pour tous les instrumens, afin d'éviter les malheurs arrivés plus d'une fois quand ces instrumens échappent. Après que le crochet a passé l'obstacle, ce qui est presque toujours possible, on le retourne, & il accroche le corps qu'on amène en le retirant.

Le crochet est aussi très-commode, quand un corps un peu flexible, comme une épingle ou une arête, sont placés en travers de l'œsophage; alors ce crochet, les prenant par le milieu, les courbe & les dégage. S'ils étoient très-fragiles, il serviroit à les casser, & si les fragmens ne se dégageoient pas, on pourroit les retirer par quelqu'un des autres moyens.

§. 413. Quand ce sont des corps minces, qui n'occupent qu'une partie du passage, & qui pourroient aisément ou échapper aux crochets, ou, par leur résistance, les redresser, on se sert d'anneaux solides ou flexibles.

On en fait de solides avec un fil de fer, ou un cordon de quelques fils d'archal très-minces. Pour cela on plie ces fils en cercle par le milieu, où on ne les rapproche pas, mais où on laisse un anneau d'un doigt de diametre; on rapproche les branches l'une de l'autre, on introduit l'anneau dans l'œsophage, & on cherche à engager le corps, & alors on le ramene. On en fait aussi de très-flexibles avec de la laine, des fils, des foies, des petites ficelles, qu'il convient de cirer, afin qu'ils aient un peu plus de consistance; on les attache fortement à un manche de fil de fer, ou de baleine, ou de bois flexible; on les introduit, on cherche à engager le corps, & on le retire.

On met souvent plusieurs de ces anneaux de file, passés l'un dans l'autre, afin d'engager plus sûrement le corps, qui entrera dans l'un, s'il échappe à l'autre. Cette espece d'anneau a un avantage, c'est que quand on a engagé le corps, on peut alors, en tournant le man-

che, le ferrer si fortement, dans l'an-neau ainsi tordu, qu'on est le maitre de le remuer en tous sens; ce qui est un avantage très-considérable dans un grand nombre de cas.

§. 414. Un quatrieme moyen, c'est l'éponge. La propriété qu'elle a de se gonfler en s'humectant fonde son usage dans ces cas.

Si un corps est arrêté sans remplir toute la cavité de l'œsophage, on fait passer une éponge par le vuide qui reste au-delà de ce corps; elle se gonfle bientôt dans cet endroit humide, & l'on peut même en hâter le gonflement en faisant avaler quelques gouttes d'eau; alors en la retirant, au moyen du manche qui a servi à l'introduire, comme elle est trop grosse pour ressortir par le même endroit par lequel elle étoit entrée, elle entraîne avec elle le corps qui lui fait obstacle, & par là elle débouche le gosier.

Comme l'éponge seche peut se resser-rer, on a quelquefois profité de ce moyen pour en faire passer un morceau assez gros par un fort petit espace. On la resserre en l'entourant fortement avec un fil ou un ruban, qu'on peut desserrer très-aisément, & retirer quand l'éponge a passé. On l'assujettit aussi dans un mor-

ARRÊTÉS A LA GORGE. III  
ceau de baleine, fendu en quatre à un bout, & qui ayant beaucoup de ressort, se resserre sur l'éponge; on accommode la baleine de façon qu'elle ne puisse pas blesser; l'éponge est également attachée à un cordon très-fort, afin qu'après l'avoir dégagé de la baleine le Chirurgien puisse la retirer.

On s'est encore servi de l'éponge d'une autre façon. Quand il n'y a pas de place pour la faire passer, parce que le corps remplit tout le canal, & que ce corps n'est point accroché, mais seulement engagé par la petitesse du passage, on introduit un morceau d'éponge un peu gros dans l'œsophage, jusques près du corps avalé; alors cette éponge se gonfle, elle dilate le canal en dessus du corps, on la retire un peu, mais très-peu, & le corps étant moins pressé en dessus qu'en dessous, quelquefois le resserrement de la partie inférieure de l'œsophage peut le faire remonter; & dès qu'un premier dégagement est fait, le reste s'opere aisément.

§. 415. Enfin quand tous ces moyens sont inutiles, il en reste un autre, c'est de faire vomir le malade; mais ce remède ne peut gueres être utile que pour les corps simplement engagés; car dans les cas où ils seroient accrochés ou plan-

tés, il pourroit faire beaucoup de mal.

Si l'on peut avaler on fait vomir en donnant le remede N<sup>o</sup>. 8, ou un remede émétique N<sup>o</sup>. 34 ou 35. L'on a dégagé par ce moyen un os arrêté depuis vingt-quatre henres.

Quand on ne peut pas avaler, on doit essayer si l'irritation d'une plume promenée dans le fond de la gorge produira cet effet, ce qui n'arrivera pas si le corps comprime fortement tout l'œsophage; alors il n'y a d'autre ressource que celle de donner un lavement de tabac. Un homme avala un gros morceau du poulmon de veau, qui s'arrêta au milieu de l'œsophage, & bouchoit exactement le passage; un Chirurgien essaya inutilement un très-grand nombre de moyens; un second voyant leur inutilité & le malade ayant " le visage noir & tnnéfié,  
 „ les yeux pour ainsi dire hors de la  
 „ tête, tombant dans des syncopes fréquentes avec des mouvemens convulsifs, il lui fit donner en lavement  
 „ la décoction d'une once de tabac en  
 „ corde; ce remede procura un vomissement violent, qui fit rejeter le corps étranger, qui alloit causer la mort du  
 „ malade „

§. 416. Un sixieme moyen, que je ne crois point qu'on ait employé, mais qui

ARRÊTÉS A LA GORGE. 113

pourroit être très-utile dans plusieurs cas quand les corps avalés ne sont pas trop durs & qu'ils sont fort gros, ce seroit de fixer un tire-bourre solidement à un manche flexible & à un fil ciré, afin qu'on pût le retirer, supposé qu'il quittât son manche, il seroit aisé, sur-tout si le corps n'étoit pas extrêmement bas, d'y planter le tire-bourre, & de le retirer par ce moyen.

L'on a vu une épine fixée dans la gorge, dégagée & rejetée en riant.

§. 417. Dans le cas du §. 409, quand il convient de pousser le corps, on emploie ou des poireaux, qui ont l'avantage de se trouver par-tout, mais qui sont sujets à se casser, ou une bougie huilée & tant soit peu échauffée afin qu'elle soit flexible, ou une baleine, ou un fil de fer dont on épaissit dans le moment un des bouts avec du plomb fondu, ce qui est très-vîte fait. L'on peut employer avec le même succès quelques bâtons de bois flexible, comme le bouleau, le coudrier, le frêne, la saule, une sonde flexible, une baguette de plomb. Tous ces corps doivent être très-unis & polis, pour qu'ils n'occasionnent point d'irritation, c'est dans cette vue qu'on les enveloppe souvent avec un boyau mince de mouton. L'on attache aussi quelquefois

au bout une éponge, qui, remplissant tout le canal, entraîne tous les obstacles qu'elle rencontre.

L'on peut encore dans ce cas faire avaler de gros corps, comme de la mie ou de la croûte de pain, un navet, une tige de laitue, une bale, dans l'espérance qu'ils entraîneront l'obstacle, mais ce sont des moyens bien foibles, & si on les fait avaler sans les avoir assujettis à un fil, il est à craindre que s'arrêtant eux-mêmes ils ne doublent le mal.

Il est arrivé quelquefois, fort heureusement, que les corps qu'on vouloit pousser s'engageoient dans la bougie, ou dans le poireau, dont on se servoit pour les pousser, & ressortoient avec, mais cela n'arrive qu'aux corps pointus.

§. 418. S'il est impossible de retirer les corps du §. 410, & tous ceux qu'il est dangereux d'avalier, il faut alors de deux maux choisir le moindre & courir les risques de les pousser, plutôt que de laisser périr horriblement le malade en peu de momens. L'on doit d'autant moins balancer à prendre ce parti qu'un grand nombre d'exemples prouvent que s'il est arrivé souvent de grands maux après avoir avalé ces corps, & même une mort cruelle, d'autrefois ils n'ont occasionné que peu ou point d'accidens.

ARRÊTÉS À LA GORGE. 115

§. 419. Il arrive, quand ces corps ont été avalés, de quatre choses l'une ; ou 1°. ils ressortent par les felles, ou 2°. ils ne ressortent point & tuent le malade, ou 3°. ils ressortent par les urines, ou 4°. ils se font jour par la peau. Je détaillerai ces quatre issues différentes.

§. 420. Quand ils ressortent par les felles, ou ils ressortent au bout de peu de tems, sans avoir occasionné presque aucun accident, ou cette sortie ne se fait que longtems après, & est précédée par beaucoup de douleurs. L'on a vu ressortir peu de jours après, sans avoir souffert, un os de jambe de poule, un noyau de pêche, un couvercle de boîte de thériaque, des épingles, des aiguilles, des monnoies de toute espece, une petite flûte, longue de quatre pouces, qui causa de vives douleurs pendant trois jours, & sortit heureusement ; des couteaux, des rasoirs, une boucle de foulier. J'ai vu, il n'y a que peu de jours, un enfant de deux ans & demi, qui avala un clou long de plus d'un pouce, & dont la tête avoit plus de trois lignes de largeur ; il s'arrêta quelques momens au cou, mais il passa pendant qu'on vint me chercher, & ressortit pendant la nuit avec une selle, sans avoir occasionné aucun accident. Plus récemment encore, un os entier

d'aïeron de poulet n'a occasionné qu'un peu de douleur d'estomac pendant trois ou quatre jours.

Quelquefois ces corps restent plus longtems, & ne ressortent qu'au bout de plusieurs mois, & même des années, sans avoir cependant fait aucun mal; il y en a qu'on ne revoit & qu'on ne ressent jamais.

§ 421. L'événement n'est pas toujours aussi heureux, & quelquefois, quoiqu'ils ressortent naturellement, ce n'est qu'après avoir fait souffrir les douleurs les plus vives dans l'estomac & dans les boyaux. Une fille avala quelques épingle, elles lui occasionnerent des douleurs violentes pendant six ans; enfin au bout de ce terme elle les rendit & fut guérie. Trois aiguilles occasionnerent pendant un an des coliques, des évanouïsemens, des convulsions; elles ressortirent au bout de ce terme par les selles, & le malade fut guéri.

Un autre plus heureux, qui en avoit avalé deux, ne souffrit que six jours, au bout desquels il les rendit aussi par les selles.

Il arrive quelquefois que ces corps, après avoir parcouru tous les intestins, sont arrêtés au fondement, & occasionnent de facheux accidens, mais aux-

quels un Chirurgien adroit peut presque toujours remédier. S'il est possible de les couper, comme des os minces, des machoires de poissons, des épingles, ils sortent alors avec beaucoup de facilité.

§. 422. Une seconde issue, c'est quand ces corps ne ressortent point, mais occasionnent des accidens fâcheux qui tuent le malade, & il y a beaucoup de ces cas.

Une Demoiselle ayant avalé des épingles qu'elle tenoit dans sa bouche, une partie ressortit par les felles, mais l'autre partie perça les intestins, & même le ventre avec des douleurs inouïes; la malade périt au bout de trois semaines.

Un homme avala une aiguille qui perça l'estomac, pénétra dans le foie, & fit périr le malade en consomption.

Une sonde échappée en examinant la gorge, & avalée, tua le malade au bout de deux ans.

On voit tous les jours avaler des piéces monnoyées, de différens métaux, sans qu'il survienne rien de fâcheux, on a vu avaler jusqu'à cent louis d'or qui ressortirent tous. Mais que ces heureux hazards n'inspirent pas trop de sécurité, les événemens fâcheux doivent inspirer une juste crainte; une seule

pièce de monnoye avalée boucha la communication entre l'estomac & les intestins & tua. On avale tous les jours des noyaux impunément, mais on a des exemples de gens chez lesquels il s'en est fait des amas qui sont devenus cause de mort, après beaucoup de douleurs.

§. 423. La troisième issue, c'est quand ces corps ressortent avec les urines; mais ces cas sont rares.

Une épingle, de moyenne grandeur, ressortit en urinant trois jours après l'avoir avalée, & l'on a rendu par la même voie un petit os, des noyaux de cerises, de prunes, & même un de pêche.

§. 424. Enfin le quatrième cas, c'est quand les corps avalés percent l'estomac ou les boyaux, & qu'ils vont jusqu'à la peau, occasionnent un abcès & se font jour eux-mêmes, ou sont tirés en ouvrant l'abcès. Ils sont souvent très-long-tems à faire ce trajet, quelquefois les douleurs sont continues, d'autrefois le malade souffre pendant quelque tems, les douleurs cessent & recommencent. L'abcès se forme ou sur l'estomac ou dans d'autres parties du ventre, quelquefois même ces corps, après avoir percé les intestins, font des routes singulières, & vont ressortir loin du ventre. Une aiguille avalée ressortit au bout

ARRÊTÉS A LA GORGE. 119  
de quatre ans à la jambe, une autre à  
l'épaule.

§. 425. Tous ces exemples, & une  
foule d'autres, des morts cruelles après  
des corps avalés prouvent la nécessité  
d'être sur ses gardes à cet égard, & dé-  
posent contre l'imprudence horrible, j'o-  
serois dire criminelle, de s'amuser de  
jeux qui peuvent occasionner ces mal-  
heurs, ou même de tenir dans la bou-  
che des corps qui, échappant par impru-  
dence ou par accident, deviennent cau-  
se de mort. Peut-on, sans frémir, met-  
tre dans la bouche des aiguilles & des  
épingles quand on pense aux maux hor-  
ribles & à la mort cruelle qu'elles peu-  
vent occasionner?

§. 426. L'on a vu plus haut que quel-  
quefois les corps arrêtés étouffoient le  
malade; d'autrefois, on ne peut ni les  
retirer, ni les précipiter, mais ils res-  
tent dans l'œsophage, sans que le ma-  
lade meure, au moins d'abord. Cela  
arrive quand ils sont situés de façon  
qu'ils ne compriment pas la trachée-ar-  
tere, & qu'ils n'empêchent pas totale-  
ment le passage des alimens; ce qui ne  
peut guère arriver qu'aux corps poin-  
tus. Ces corps ainsi arrêtés occasionnent  
quelquefois, sans beaucoup de violence,  
une petite suppuration qui les dégage,

& ils ressortent par la bouche, ou tombent dans l'estomac; d'autrefois une inflammation prodigieuse qui tue le malade; ou si la matiere de l'abcès se porte en dehors, il se forme une tumeur à l'extérieur du cou qu'on ouvre, & le corps ressort par là. Des troisiemes se font une route qu'ils parcourent avec peu ou point de douleurs, & ils vont ressortir derriere le cou, sur la poitrine, à l'épaule, enfin en différens endroits.

§. 427. Quelques personnes étonnées des marches singulieres de ces corps, qui, par leur volume & sur-tout par leur figure, paroissent ne pouvoir s'introduire dans le corps qu'en le détruisant, souhaiteront qu'on leur explique comment & où ces corps font leur route. L'on me permettra, en leur faveur, une courte digression, qui est peut-être d'autant moins étrangere à mon plan, qu'en faisant disparoitre le merveilleux de la chose, elle fera tomber le préjugé superstitieux qui a souvent attribué aux sortileges des faits de cette espece, qui s'expliquent avec beaucoup de facilité. Cette même raison est une de celles qui m'ont déterminé à donner autant d'étendue à ce chapitre.

L'on trouve sous la peau, dans quelqueendroit qu'on l'ouvre, une membrane

ne composée de deux lames, séparées l'une de l'autre par de petites cellules qui communiquent toutes les unes aux autres, & qui sont remplies plus ou moins de graisse. Il n'y a aucune graisse dans tout le corps qui ne soit renfermée dans cette membrane, qu'on appelle *membrane graisseuse* ou *cellulaire*.

Elle se trouve non-seulement sous la peau, mais de là en se repliant de différentes façons, elle se répand dans tout le corps, elle sépare tous les muscles, elle fait partie de l'estomac, des boyaux, de la vessie, de tous les viscères; c'est elle qui forme ce qu'on appelle la *coiffe*, ou dans les animaux *perme*: elle fournit une enveloppe aux veines, aux artères; aux nerfs. Dans quelques endroits elle est très épaisse & remplie de beaucoup de graisse, dans d'autres elle est extrêmement mince, & dénuée de graisse; partout elle est privée de tout sentiment.

On pourroit se la représenter comme une couverture piquée, dont le coton est inégalement distribué; dans quelques endroits il y en a beaucoup, dans d'autres il n'y en a point, & les deux doubles s'y touchent. C'est dans cette membrane que se font les mouvemens de ces corps étrangers; & comme la

communication est générale , il n'est point étonnant qu'ils aillent d'un endroit à un autre très-éloigné , en parcourant de très-longs chemins. Les Officiers & les soldats sentent très-fréquemment des balles qu'on n'a pas pu retirer, faire des trajets considérables.

La communication générale entre toutes les parties de cette membrane est démontrée par un fait qui se réitere tous les jours contre les loix de la police ; les bouchers font une petite incision à la peau d'un veau , à laquelle ils appliquent un soufflet, ils soufflent fortement, & il n'y a pas une partie de tout le veau qui ne se ressente de ce gonflement artificiel.

Des scélérats se sont servis de cette indigne manœuvre pour rendre monstrueux des enfans qu'ils faisoient voir ensuite pour de l'argent.

C'est dans cette membrane que les eaux des hydropiques sont ordinairement épanchées , & dans laquelle elles suivent les mouvemens que leur imprime la pesanteur. L'on demandera: cette membrane étant traversée en différens endroits par des nerfs, des veines, des arteres, &c. qui sont les parties dont les blessures occasionneroient nécessairement des accidens facheux , comment

n'en arrive-t-il pas ? Je réponds, 1°. que ces accidens arrivent quelquefois ; 2°. qu'ils doivent cependant arriver rarement, parce que toutes ces parties qui traversent la membrane graisseuse, étant plus dures que la graisse, ces corps doivent presque nécessairement, quand ils les rencontrent, être détournés vers les graisses qui les entourent. où la résistance est beaucoup moins considérable, & cela d'autant plus sûrement que ces corps sont toujours cylindriques.

§. 428. A tous les secours que j'ai indiqués jusqu'à présent, je dois ajouter encore quelques conseils généraux.

1°. Il est souvent utile, & même nécessaire, de faire une ample saignée du bras, sur-tout quand la respiration est extrêmement gênée, ou quand l'on ne peut pas réussir d'abord à déplacer le corps ; parce qu'alors la saignée prévient l'inflammation que produiroient les irritations fréquentes ; & en jettant toutes les parties dans le relâchement, elle peut opérer sur le champ le dégagement du corps.

2°. Quand on voit que toutes les tentatives pour retirer ou pour pousser sont inutiles, il faut les cesser ; parce que l'inflammation que l'on occasionneroit seroit aussi fâcheuse que le mal même,

& que l'on a des exemples de gens morts de cette inflammation quoique le corps eût été déplacé.

3°. Pendant qu'on fait ces tentatives il faut faire avaler souvent au malade , ou injecter avec un canal courbe , qui aille plus loin que la glotte , quelque liqueur fort émolliante , comme de l'eau tiède ou pure , ou mêlée avec du lait , ou une décoction d'orge , de mauve , de son. Il en résulte ce double avantage ; premièrement on adoucit par-là les parties irritées , ce qui retarde l'inflammation ; & en second lieu , une injection faite avec force réussit souvent mieux pour dégager un corps charnu que toutes les tentatives avec des instrumens.

4°. Quand on est obligé de laisser dans la gorge un corps arrêté , il faut conduire le malade tout comme s'il avoit une maladie inflammatoire , le saigner , le mettre au régime , lui envelopper tout le cou avec des cataplasmes émolliens. Il convient d'employer la même méthode , quoique le corps soit dégagé , si l'on a lieu de croire qu'il est resté de l'inflammation dans l'œsophage.

5°. Quelquefois un peu de mouvement dégage mieux que les instrumens. L'on fait qu'un coup de poing derrière l'épine à souvent dégagé des corps for-

ARRÊTÉS A LA GORGE. 125  
tement arrêtés ; & j'ai deux exemples  
que les malades qui avoient des épingle  
s'arrêtées , étant monté à cheval pour  
aller de la campagne chercher du secours  
dans la ville voisine , sentirent l'épingle  
se dégager après une heure de marche ;  
l'un la cracha , l'autre l'avalait sans mau-  
vaises suites.

6°. Quand le danger de suffocation  
est présent , que la saignée est insuffisan-  
te , qu'on n'a point d'espérance de dégager  
promptement le cou , & que la mort  
est prochaine si l'on ne rend pas la res-  
piration au malade , il faut sur le champ  
faire la *bronchotomie* , c'est-à-dire , ouvrir  
la trachée-artère , ce qui n'est ni dif-  
ficile pour un Chirurgien un peu enten-  
du , ni fort douloureux.

7°. Quand le corps arrêté passe dans  
l'estomac , il faut d'abord mettre le ma-  
lade à un régime très doux , éviter tous  
les alimens acres, irritans, chauds, le vin,  
les liqueurs, le café, ne prendre que peu  
d'alimens à la fois , n'en point prendre  
de solides qu'après les avoir extrêmement  
mâchés. Le meilleur régime seroit de vi-  
vre de soupes farineuses , de quelques  
légumes , d'eau & de lait ; ce qui vaut  
beaucoup mieux que l'usage des huiles.

§. 429. L'Auteur de la nature a pour-  
vu à ce qu'en mangeant rien ne passât

par la glotte dans la trachée-artère; ce malheur arrive cependant quelquefois; & il survient dans le moment une toux continue & violente, une douleur aigue, une suffocation; tout le sang se porte à la tête, le malade est angoissé & agité par des mouvemens violens & involontaires, il meurt quelquefois sur le champ.

Un grenadier Hongrois, cordonnier de son métier, travailloit & mangeoit en même tems; il tomba de sa chaise sans dire un seul mot, ses camarades appellerent du secours; des Chirurgiens arriverent aussi-tôt: il ne donna, malgré plusieurs secours, aucun signe de vie. On trouva dans le cadavre un morceau de viande de bœuf, du poids de deux onces, enfoncé dans la trachée-artère, qu'il bouchoit si exactement qu'elle ne pouvoit point laisser passer d'air au poulmon.

§. 430. On conseille dans ce cas, & je l'ai indiqué dans les premières éditions, de frapper fréquemment sur l'épine du dos, d'occasionner quelques efforts pour vomir, de faire éternuer avec du poivre blanc, du muguet, de la sauge, des tabacs céphaliques quelconques, qu'on souffle fortement dans les narines. Un pois jeté en badinant dans la

bouche entra dans la trachée-artère , & ressortit en faisant vomir avec de l'huile. Un petit os fut chassé en faisant éternuer avec de la poudre de muguet. Mais il faut convenir que ces secours sont bien foibles , bien incertains , & que dans quelques circonstances ils peuvent même faire plus de mal que de bien , comme un habile Chirurgien François l'a démontré depuis peu ; ainsi le parti le plus sage , le seul sûr quand le mal n'est pas sans ressource , celui auquel il faut se déterminer sur le champ c'est l'incision de la trachée-artère ou la *bronchotomie*, ( voyez §. précédent N<sup>o</sup>. 6. )

On a retiré par ce moyen des os , une feve , une arrête , & sauvé par là les malades ; & l'on doit d'autant moins hésiter que , comme je l'ai dit , cette opération est simple , facile , prompte , & n'est accompagnée d'aucun danger ; mais comme les préjugés sont opiniâtres , que beaucoup de gens detestent toute opération , & que bien loin de vouloir comprendre combien celle-ci est légère , ils imaginent sottement je ne fais quoi de barbare & d'atroce dans une opération qui ouvre le cou , il est de la plus grande importance que les gens éclairés se réunissent contre ce préjugé ; peut-être même il seroit à souhaiter que la loi ôtât

aux parens le droit de s'opposer à cette opération quand elle est décidée nécessaire ; elle leur épargneroit les cruelles angoisses de ceux qui ayant refusé d'y consentir , ont eu le désespoir de voir , par la facilité avec laquelle on fortoit ce corps après la mort par une légère incision , combien il étoit aisé de sauver la personne que leur opiniâtre ignorance a conduite au tombeau.

§. 431. On tente tout quand il s'agit de la vie humaine. Dans le cas où un corps ne pourroit ni être dégagé de l'œsophage , ni rester sans tuer promptement le malade , l'on a proposé de faire une incision à l'œsophage même , par laquelle on le tireroit , & d'employer le même moyen, lorsqu'un corps tombé dans l'estomac seroit de nature à occasionner des accidens propres à tuer promptement le malade.

Quand l'œsophage est fermé ; on nourrit par des lavemens de bouillons.

M. VENEL, très-bon Chirurgien établi à Yverdon , a imaginé & fait exécuter quatre instrumens , dont il a publié la description (a) , qui sont sim-

(a) Nouveaux secours pour les corps arrêtés dans l'œsophage , à Lausanne 1769 chez Fr. GRASSET & comp.

ARRÊTÉS A LA GORGE. 129  
ples, d'un usage aisé, & qui m'ont paru plus propres à remplir les indications qui se présentent dans ces cas fâcheux, que la plupart des autres moyens que j'ai connus jusqu'à présent.

---

## CHAPITRE XXX.

*Maladies chirurgicales & externes.*

*Des brûlures, des plaies, des meurtrissures, des foulures, des ulcères, des membres gelés, des engelures, des hernies, des clous, des panariens, des échardes, des verrues & des cors.*

§. 432. **L**ES paysans sont exposés par leurs travaux à plusieurs accidens extérieurs, comme coupures, meurtrissures, &c. qui, quelque graves qu'ils soient, se termineroient presque toujours très-aisément, & cela par une suite de la nature du sang, qui a ordinairement beaucoup moins d'acreté à la campagne que dans les villes: mais un traitement pernicieux rend souvent fâcheux les maux